

SOUS LE HAUT PATRONAGE ET EN PRÉSENCE DE

Mariann FISCHER-BOEL
Commissaire européen à l'Agriculture
et au Développement rural

Dominique BUSSEREAU
Ministre de l'Agriculture et de la Pêche



**À LA RECHERCHE DE CONVERGENCES
ÉCONOMIQUES,
SOCIALES
ET ENVIRONNEMENTALES**

2 - 3 FÉVRIER 2006
PALAIS DES CONGRÈS DE NANCY

SOUS LA PRÉSIDENCE ET EN PRÉSENCE DE

André ROSSINOT
Président de la Communauté urbaine
du Grand Nancy,
Maire de Nancy, ancien Ministre

Véronique MATHIEU
Député européen,
Président du sous-groupe Forêt
du Parlement européen



ÉDITORIAL



Un lien profond unit l'homme à la forêt. Lieu de vie et d'identité, elle a forgé – à travers l'histoire – l'esprit des hommes. En retour, l'homme a façonné la forêt avec laquelle il entretient une relation passionnée, affective mais aussi une relation de travail.

En Europe aujourd'hui, la forêt emploie environ 3,4 millions de personnes de façon directe et indirecte, faisant vivre des entreprises, des familles, et près de 16 millions de propriétaires forestiers... Ce poids économique place ainsi les forêts européennes au cœur des stratégies de compétitivité, tant locales qu'européennes, mais également de développement rural.

On a trop longtemps opposé à ces fonctions économiques et sociales de la forêt un objectif environnemental de conservation et de respect de la biodiversité et des écosystèmes qu'elle abrite. Avec vous, nous souhaitons aujourd'hui redonner de l'élan à la réconciliation entre ces différentes approches, et promouvoir une gestion multifonctionnelle des forêts européennes, dont nous estimons qu'elle doit structurer et unifier l'action communautaire dans ce domaine. Nous vous proposons d'engager cette démarche partagée dès maintenant.

Avec le désir d'être pionnière dans ce domaine, l'agglomération nancéienne s'est investie dans une dynamique de structuration de ses compétences forestières en pôle associant enseignement supérieur, formation et recherche. Par là, elle entend contribuer à la production des compétences et des connaissances indispensables au développement d'une économie européenne de la forêt.

Il nous paraît donc important d'accueillir cette première conférence européenne sur les forêts et la filière bois, et d'inviter tous les acteurs européens à prendre part à ce débat, en amont de la rédaction du prochain plan d'action forestier de l'Union européenne dont l'adoption est prévue pour juin 2006.

André ROSSINOT

Président de la Communauté urbaine
du Grand Nancy,
Maire de Nancy, ancien Ministre

Véronique MATHIEU

Député européen,
Président du sous-groupe Forêt
du Parlement européen

DÉROULÉ

JEUDI 2 FÉVRIER 2006

VENDREDI 3 FÉVRIER 2006

17 : 30	Accueil des participants	08 : 15	Coup de projecteur « <i>Gestion durable des forêts : le modèle américain</i> » par Chadwick DEARING OLIVER , Professeur en ingénierie forestière et environnementale, Directeur de l'Institut de gestion forestière durable de l'Université de Yale
18 : 00	Ouverture à deux voix Véronique MATHIEU André ROSSINOT	08 : 45	TABLE RONDE 2 « <i>Nouveaux marchés, nouveaux produits, nouveaux services : vers un objectif de compétitivité économique durable</i> »
18 : 15	TABLE RONDE 1 « <i>Logique économique versus logique écologique de la forêt : la fin des antagonismes ?</i> »	10 : 15	TABLE RONDE 3 « <i>Quels outils pour une meilleure gouvernance forestière communautaire ?</i> »
19 : 45	Allocution de Mariann FISCHER-BOEL , Commissaire européen à l'Agriculture et au Développement rural	11 : 45	Contribution au plan d'action forestier 2007-2013 de l'UE : synthèse des propositions Håkan NYSTRAND , Président de l'Union des Forestiers Européens (UEF)
20 : 30	Dîner officiel dans le Grand salon de l'Hôtel de ville de Nancy	12 : 00	Clôture de la conférence Dominique BUSSEREAU , Ministre français de l'Agriculture et de la Pêche

TABLE RONDE N°1 :

« Logique économique versus logique écologique de la forêt : la fin des antagonismes ? »

SOUS LA PRÉSIDENTIE DE **Pierre-Olivier DREGE**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF)

Robert FLIES, Chef de l'unité « Forêts » de la DG Environnement de la Commission européenne

Sébastien GENEST, Président de France Nature Environnement (FNE)

Niels-Elers KOCH, Directeur de l'Institut de recherche danois sur la forêt et le paysage

Les fonctions socio-économiques, au même titre que les fonctions environnementales et sociales de la forêt, sont des éléments constitutifs du développement durable. La gestion des forêts et le secteur forestier sont ainsi appelés à jouer un rôle de tout premier plan dans l'épanouissement du modèle de société européenne durable défini à Lisbonne et à Göteborg. Longtemps soumise à des oppositions frontales entre tenants de la production et partisans de la protection, la valorisation de la forêt tend désormais à réconcilier ces deux approches.

De plus, les forêts et la filière bois illustrent également la dimension sociale correspondant au troisième pilier du développement durable. Aux côtés de

Georg ERLACHER*, Président de la Société des forêts fédérales autrichiennes

Henri PLAUCHE-GILLON, Président de la Fédération Nationale des Syndicats de Propriétaires Forestiers Sylviculteurs (FNSPFS)

Jean-Yves HENRY, Directeur du développement de la Société forestière de la Caisse des Dépôts (CDC)

ses nombreuses fonctions récréatives, la forêt apparaît donc aussi comme un acteur clé du développement régional au travers de la création et du maintien de l'emploi, notamment en zones rurales.

Pourtant trop longtemps considérées comme le parent pauvre de la politique communautaire, les forêts et la filière bois exigent à présent la mise en place de mécanismes de financement et de soutien à la hauteur des ambitions d'une véritable stratégie de valorisation multifonctionnelle de leurs ressources.

TABLE RONDE N°2 :

« Nouveaux marchés, nouveaux produits, nouveaux services : vers un objectif de compétitivité économique durable »

SOUS LA PRÉSIDENTIE DE **Tim ROLLINSON**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMMISSION FORESTIÈRE DE GRANDE-BRETAGNE

Maria FERREIRA, Directrice adjointe du Service des relations internationales de la direction Forêt du Ministère portugais de l'Agriculture et des Forêts

Daniel GUINARD, Directeur général du Centre Technique du Bois et de l'Ameublement (CTBA)

Martin LILLANDT, Vice-président de la coopérative Metsäliitto

Avec une exploitation annuelle des forêts européennes représentant seulement 70 % de son volume de croissance, la filière du bois affiche un considérable potentiel de développement. Face à ses deux industries de prédilection que sont l'ameublement et le papier, cette filière peut également enregistrer de très fortes marges de progression dans le secteur de la construction comme dans celui de l'énergie.

Afin d'optimiser la compétitivité économique des filières de la forêt et du bois, celle-ci a besoin de s'appuyer sur une politique de communication ambitieuse vis-à-vis de ses différents publics cibles (consommateur final et

secteurs industriels clients) pour notamment promouvoir les qualités du bois dans la construction, en tant qu'écomatériau, et l'usage de la biomasse d'origine sylvicole en tant qu'énergie renouvelable.

Jan SÖDERLIND, Directeur du Conseil des Bois du Nord

Pedro BALLESTEROS*, Administrateur à la DG Energie et Transports de la Commission européenne

Les leviers de la compétitivité de la filière reposent aussi pour une grande part dans l'amélioration des performances entre circuits de production et d'approvisionnement du bois et dans l'élaboration de stratégies d'innovation permettant la mise au point de nouveaux produits, biens et services issus de la forêt.

TABLE RONDE N°3 :

« Quels outils pour une meilleure gouvernance forestière communautaire ? »

SOUS LA PRÉSIDENTIE DE **Frits BEURSKENS***, PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES INDUSTRIES PAPETIÈRES (CEPI)

Bo BORGSTRÖM, Président de la Confédération Européenne de l'Industrie du Bois (CEI-Bois), Membre du comité de pilotage de la plateforme technologique de la forêt

Véronique MATHIEU, Député européen, Président du sous-groupe Forêt du Parlement européen

La gestion et le développement forestiers sont des thèmes vitaux pour les pays européens. Dès lors, la mise en place de la plateforme technologique européenne de la forêt et de la filière bois constitue une étape essentielle dans l'émergence d'une véritable gouvernance européenne.

Paradoxalement, si la multifonctionnalité s'affirme aujourd'hui comme la grande force de la forêt, jusqu'à peu de temps encore elle en était également sa principale faiblesse. En effet, relevant de plusieurs domaines de compétences communautaires (développement rural et régional, environnement, recherche, énergie, industrie, commerce extérieur etc.), la forêt a souffert d'un déficit de coordination de l'action européenne.

Au-delà d'une approche globale limitée aux seuls aspects forestiers, ces questions sont largement transversales. Atteindre des objectifs de

Risto PAIVINEN, Directeur de l'Institut Européen de la Forêt (EFI)

Ignacio SEOANE, Chef de la section « Foresterie » de la DG Agriculture de la Commission européenne

gestion durable et multifonctionnelle de la forêt suppose que l'on se donne les outils intégrant des stratégies institutionnelles et territoriales multiples. On peut ainsi évoquer :

- l'harmonisation des réglementations relatives à la gestion durable des forêts, de manière à éviter des distorsions de concurrence entre pays de l'UE
- la mise en réseau des acteurs à différentes échelles (approche participative en amont de la définition d'une politique...), et le renforcement de l'interface entre scientifiques et décideurs politiques
- la coordination de politiques transversales et l'intégration de celles-ci à plusieurs niveaux (mondial, européen, national)

Autant de pistes qu'il serait souhaitable d'aborder et d'approfondir pour bâtir le plan d'action forestier 2007 - 2013 de l'UE.

* Sous réserve de confirmation

PALAIS DES CONGRÈS DE NANCY

Rue du Grand Rabbin Haguenauer
54053 NANCY cedex - FRANCE

Tel : +33 (0)3 83 36 81 81 • Fax : +33 (0)3 83 36 82 00 • e-mail : info@Nancy-Congres.com



LES DÉBATS FERONT L'OBJET D'UNE TRADUCTION SIMULTANÉE EN FRANÇAIS, ANGLAIS ET ALLEMAND.

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

PAS DE FRAIS D'INSCRIPTION

Inscription impérative avant le Jeudi 26 janvier 2006 :

- soit en renvoyant le formulaire d'inscription ci-joint à :
LORRAINE CONGRÈS
BP 60663
54063 NANCY CEDEX
- soit par fax au : + 33 (0)3 83 36 81 80
- soit par e-mail à : ma@nancy-congres.com
- soit directement par internet à :
http://www.pepss.com/gti/0144/GTI_144_NANCYPC/49/

Les confirmations d'inscription seront adressées par e-mail.
Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 250 premières réponses.

NANCY CENTRE VILLE ACCÈS

PAR TRAIN

Gare SNCF située à 5 minutes à pied du Palais des Congrès.
Nombreuses liaisons avec Paris (environ 2H30) et avec les grandes villes françaises et européennes.

PAR ROUTE

Autoroute A4 sortie n°20. Direction Nancy centre.
Autoroute A31 sortie n°18. Direction Nancy centre.

PAR AVION

Aéroport Metz-Nancy-Lorraine à 45 km au Nord de Nancy.
Liaisons directes avec Paris et les principales villes de France.
Accès autoroute A31. De nombreuses navettes assurent la liaison avec Nancy.

AVEC LE SOUTIEN DE

UNION EUROPEENNE



Comité
des
Régions

